



**Centre Communal  
d'Action Sociale**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Conseil d'Administration du 13 novembre 2025**

**9 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 2 excusés, 1 absent)**

**DELIBERATION N° 2025-125**

**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3 - 2025 (ADM/7.1.2/125)**

La présente décision modificative a pour objet d'ajuster le montant de la subvention d'équilibre versée par la Ville de Mulhouse au CCAS pour l'exercice 2025, à hauteur de + 128 000 €. Cet ajustement est établi sur la base des besoins effectifs identifiés lors d'un travail de consolidation budgétaire, notamment liés à l'évolution des frais de personnel et à l'accroissement des besoin sociaux.

Cet ajustement permet de garantir la couverture des charges réelles de fonctionnement et de doter le CCAS des moyens nécessaires à la poursuite de ses missions.

Pour ce faire, il est proposé de procéder aux écritures comptables suivantes :

**Dépenses de fonctionnement**

Chapitre 012 – Nature 6215 – Fonction 020 – Ligne de crédits 12 Service gestionnaire et utilisateur : Administration <b>« Rembt. Frais de personnel »</b>	+ 128 000 €
---	-------------

**Recettes de fonctionnement**

Chapitre 74 –Nature 74748- Fonction 020 – Ligne de crédits 53 Service gestionnaire et utilisateur : Administration <b>« Participation communes subv équilibre »</b>	+ 128 000 €
---	-------------

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- approuve les créations de crédits proposés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lutz' or a similar name, with a stylized flourish above it.

Michèle LUTZ